



REGLEMENT INTERIEUR



L'association **Les Dauphins Tournon Tain** est affiliée à la Fédération des Activités Aquatiques d'Éveil et Loisir (FAAEL). Son but est de proposer des activités ludiques pour les bébés et jeunes enfants (4 mois-5 ans inclus), les seniors et les PMR.

Dispositions communes

Pour jouir des activités, une adhésion à l'association est obligatoire afin d'être affilié à la FAAEL et assuré. Chaque adhérent (pour les bébés nageurs, on entend par adhérent toute personne accompagnante) a pris connaissance du Règlement Intérieur de LINAË et en particulier des dispositions liées à l'Hygiène et à la Sécurité. Nous rappelons que :

- La douche est obligatoire avant l'accès au bain pour toute personne,
- Les Maîtres-nageurs veillent et doivent être écoutés sur toute question de sécurité.

Les séances d'activité ont lieu à LINAË, Tain-L'Hermitage le samedi matin hors période scolaire entre 8h30 et 12h30.

Pour accéder au bassin, une carte nominative configurée pour donner l'accès aux bassins le samedi matin (hors vacances scolaires) vous sera donnée.

Le calendrier précis est communiqué chaque début d'année aux adhérents. Les modalités d'inscriptions sont précisées selon les publics reçus par différentes voies de communication (mail, etc.).

Chaque séance, des animateurs bénévoles formés par cette fédération encadrent l'activité.

Des vestiaires et des casiers sont à la disposition des adhérents.

Toutes demandes ou réclamations devront être faites par écrit.

L'association, n'étant pas chargée du fonctionnement technique de la piscine, se dégage de toute responsabilité sur l'annulation éventuelle de séances (fermeture exceptionnelle, température insuffisante, etc...)

L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets de valeur lors des séances.

Faute d'animateurs bénévoles en nombre suffisant, la séance sera annulée.

L'adhésion ne pourra être remboursée en cours d'année. Le C.A. prendra en compte les cas particuliers et les traitera au cas par cas (cas de force majeure).

En cas de selles incontrôlées d'un enfant, le bassin devra être fermé pour nettoyage pendant plusieurs heures. Même si une telle fermeture est gênante, nous en appelons

à **votre tolérance** dans ces cas-là, cette situation n'est ni volontaire, ni grave et fait partie des événements possibles lorsqu'il y a une prise en charge de bébés/tout-petits.

Dispositions pour les bébés nageurs

Chaque enfant doit être accompagné d'au moins un parent ou un adulte inscrit comme personne accompagnante.

Pour les familles avec plusieurs enfants, pour des raisons de capacité limitée du bassin,

- 2 accompagnateurs maximum dans l'eau pour un enfant,
- 3 accompagnateurs maximum dans l'eau pour 2 enfants,
- 4 accompagnateurs maximum dans l'eau pour 3 enfants.

De plus pour des raisons de sécurité :

- 1 accompagnateur minimum pour 1 enfant,
- 2 accompagnateurs minimum pour 2 enfants ou plus.

Chaque accompagnant est entièrement responsable de l'enfant.

Les couches sont fortement conseillées pour les plus jeunes.

Cas particuliers :

L'association se réserve le droit de modifier le créneau de l'enfant en cas de besoin.

Tout cas de maladie contagieuse devra être signalé le plus rapidement possible.

L'accès au bain pourra être interdite à tout enfant qui présenterait des affections ORL ou dermatologiques suspectes.

Dispositions pour les seniors

Les chaussures antidérapantes pour les seniors sont fortement conseillées.

Droit à l'image

Afin de garder des souvenirs de l'activité aquatique de l'Association Les Dauphins Tournon Tain, nous sommes amenés à prendre des photos ou vidéos. (Enfants, adultes, seniors)

Ces photos seront utilisées dans le cadre de la promotion de l'Association auprès :

- les journaux locaux
- le forum des Associations,
- la Fédération (livret Aquatica, AG Nationale).

Afin de garantir le respect du droit à l'image, nous vous invitons (ainsi que la loi nous y oblige) à remplir l'attestation fournie sur la feuille d'inscription.

Dans le cas où vous refuseriez la prise de photos ou de vidéos, n'oubliez pas de le **signaler** lors de l'entrée dans le bassin en vous adressant directement au preneur d'images.

Nous vous remercions de votre compréhension et n'hésitez pas à nous contacter.

ACTIVITE AQUATIQUE POUR LES BEBES, PMR & SENIORS

CENTRE LABELISE FAAEL

Maison municipale pour tous – 36 Quai Gambetta – 07300 Tournon Sur Rhône
Association n° 3249 – N° affiliation FAAEL : 288